



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue le 7 février 2022, à 19h30, en visioconférence, Saint-Félix-de-Kingsey.

M. Simon Lauzière, maire suppléant, préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

- M. Éric Provencher – conseiller siège n° 1
- M. Douglas Beard – Conseiller siège n 2
- siège n° 3
- Mme. Marie Gauvin - conseillère siège n° 4
- M. Mario Lemire – conseiller siège n° 5
- M. Jean-François De Plaen - conseiller siège n° 6

Est également présente :

Mme Marie-Andrée Auger, agissant à titre de secrétaire ad hoc de la séance.

UN AVIS DE CONVOCATION A ÉTÉ NOTIFIÉ TEL QUE REQUIS PAR LE PRÉSENT CODE.

1.1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

LA SÉANCE EST DÉCLARÉE OUVERTE À 19H38, HEURE LOCALE.

040-02-2022 1.2 **NOMINATION DE MME. MARIE ANDRÉE AUGER AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM.**

Considérant les recommandations du Comité des ressources humaines à la suite des entrevues passées;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur Éric Provencher
et résolu à l'unanimité des conseiller(e)s présent(e)s,

Que l'offre de service de madame Marie Andrée Auger à titre de professionnelle soit retenue en tant que directrice-générale et greffière-trésorière par intérim et que les conditions et rémunérations soient plus amplement décrites dans un contrat entre la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et madame Auger.

De PLUS, que le maire suppléant, monsieur Simon Lauzière, soit autorisé pour et au nom de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey à signer ledit contrat de travail.

Que la directrice générale et greffière-trésorière par intérim soit autorisée à récupérer tout le courrier administratif pour et au nom de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, incluant les courriers recommandés ou autres.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

041-02-2022 1,3 **AUTORISATION DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE- TRÉSORIÈRE**

Autorisation donnée à la directrice générale par intérim pour et au nom de la municipalité Saint-Félix-de-Kingsey à faire toutes les transactions dans le cadre de sa fonction AUPRÈS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Sur proposition de monsieur Mario Lemire
et résolu à l'unanimité des conseiller(e)s présent(e)s,

Que la directrice générale et greffière-trésorière par intérim soit autorisée pour et au nom de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey à faire toutes les transactions dans le cadre de sa fonction auprès, notamment, et sans limiter la généralité de ce qui précède, des ministères dont : Revenu Canada, Revenu Québec, Affaires municipales, procureur de la Municipalité, clients et fournisseurs, incluant le centre de sécurité alarme, directeur des élections et organismes locaux, pour toute sa période de son intérim et ce, à compter du 8 février 2022.

Adoptée

042-02-2022 2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Attendu que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour et des documents l'accompagnant et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par monsieur Douglas Beard

1. Ouverture de la session
 1. Nomination de Mme. Marie Andrée Auger au poste de directrice générale et greffière-trésorière par intérim.
 2. Autorisation directrice générale et greffière-TRÉSORIÈRE
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 1. Séance ordinaire du 10 janvier 2022
 2. Séance extraordinaire du 26 janvier 2022
 3. Séances extraordinaires du 31 janvier 2022
4. Communiqués et correspondances
 1. Webinaire statistique canada
5. Administration et finances
 1. Présentation et adoption des comptes et des revenus pour janvier 2022;
 2. Avis de motion règlement de déontologie
 3. Camp de jour candidature / entrevue
 4. Résolution pour débloquer les comptes courriels
 5. Poste de maire vacant / élection à venir
6. Sécurité incendie
 1. Rapport du directeur du Service incendie;
7. Travaux publics
 1. Rapport du directeur travaux publics
8. Hygiène du milieu
 1. Rapport mensuel d'enfouissement VS recyclage;
 2. Vidange fosses septique Enviro 5
9. Aménagement et urbanisme
 1. Rapport mensuel des activités - Inspection en bâtiment;
 2. Demande de changement au règlement de zonage 547-10-2021 - 54, Route 243;
 3. Demande de changement au règlement de zonage 547-10-2021 – 1180, route 243;
 4. CPTAQ résolution # lot 5739054
10. Loisirs et culture
 1. Ouverture du vestiaire patinoire
11. Sujets divers
 1. Prochaine réunion régulière, le 7 mars 2021 à 19 h30;
12. Rapport des élus
13. Période de questions
14. Levée de la séance



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Et résolu à l'unanimité des conseiller(e)s présent(e)s, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

043-02-2022 3.1 PROCÈS-VERBAL DU 10 JANVIER 2022 - ADOPTION

Attendu que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 janvier 2022;

Attendu que le Conseil se déclare satisfait du contenu et en exempt la lecture du procès-verbal par la DGI

En conséquence,
il est proposé par Madame Marie Gauvin
et résolu à l'unanimité des conseiller(e)s présent(e)s,

D'approuver le procès-verbal, de la séance ordinaire tenue le 10 janvier 2022 en tenant compte du point 5.2 qui devrait être abrogé à une prochaine rencontre.

Adopté

044-02-2022 3,2 PROCÈS-VERBAL DU 26 JANVIER 2022 - ADOPTION

Attendu que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 26 janvier 2022;

Attendu que le Conseil se déclare satisfait du contenu et en exempt la lecture du procès-verbal par la DGI

En conséquence,
il est proposé par monsieur Mario Lemire
et résolu à l'unanimité des conseiller(e)s présent(e)s,

D'approuver le procès-verbal, de la séance ordinaire tenue le 26 janvier 2022 tel que rédigé.

Adopté

045-02-2022 3.3 PROCÈS-VERBAL DU 31 JANVIER 2022 – ADOPTION (BUDGET)

Attendu que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 31 janvier 2022; concernant l'adoption du budget;

Attendu que le Conseil se déclare satisfait du contenu et en exempt la lecture du procès-verbal par la DGI

En conséquence,
il est proposé par monsieur Éric Provencher
et résolu à la majorité des conseiller(e)s présent(e)s,



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

D'approuver le procès-verbal, de la séance ordinaire tenue le 31 janvier 2022 (budget) tel que rédigé.

Madame Marie Gauvin se retire de l'adoption du PV

Adopté

046-02-2022 3.4 PROCÈS-VERBAL DU 31 JANVIER 2022 - ADOPTION

Attendu que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 31 janvier 2022 concernant les autres points tel le règlement de taxation, PTI...;

Attendu que le Conseil se déclare satisfait du contenu et en exempt la lecture du procès-verbal par la DGI

En conséquence,
il est proposé par monsieur Mario Lemire
et résolu à l'unanimité des conseiller(e)s présent(e)s,

D'approuver le procès-verbal, de la séance ordinaire tenue le 31 janvier 2022 tel que rédigé.

Adopté

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

4.1 WEBINAIRE STATISTIQUE CANADA

Statistique Canada a le plaisir de vous inviter à participer à des webinaires gratuits. Nouvelle série de webinaires : Le Recensement de la population de 2021. L'importance de la qualité des données.

5 ADMINISTRATION ET FINANCE

047-02-2022 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR JANVIER 2022

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance du rapport sur les revenus et dépenses du mois de janvier 2022 et qu'il s'en déclare satisfait;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Éric Provencher
et résolu à l'unanimité des conseiller(e)s présent(e)s,

Que le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de janvier 2022 vérifié par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, soit accepté tel que présenté et que l'adjointe à la trésorerie soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

Les revenus et les dépenses pour le mois de janvier 2022

Revenus

Taxes 2021	297,65 \$
Intérêts arriérage de taxes	600,48 \$
Licences et permis	220,00 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Remboursement de taxes - TVQ	49 622,33 \$
Revenus divers	110,25 \$
Total	50 850,71 \$

Dépenses

Rémunération régulière	15 974,45 \$
Rémunération incendie	6 812,68 \$
Factures payées (incompressibles)	8 862,47 \$
Factures à payer	123 937,04 \$

155 586,64 \$

Adoptée

048-02-2022 5.2 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE DÉONTOLOGIE 591-3

Attendu que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey doit à chaque année renouveler son règlement 591 : Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Attendu que des modifications ont été apportés par le gouvernement du Québec;

L'avis de motion est donné par monsieur Jean-François de Plaen

049-02-2022 5.3 CAMP DE JOUR CANDIDATURE

Attendu que la municipalité offre à ses citoyens un camp de jour pour la période estivale;

Il est proposé par monsieur Éric Provencher

Et résolu à l'unanimité des conseiller(e)s présent(e)s:

De débiter le processus d'embauche pour trouver un candidat pour le poste de coordonnateur et par la suite les moniteurs. Que Mme. Chantal Maltais commence les procédures et que le comité RH et/ou la DGI fera les entrevues.

Adopté

050-02-2022 5.4 RESOLUTION POUR DÉBOQUER LES COMPTES COURRIELS

Considérant que les comptes courriels ont été bloqués et qu'il est primordial d'avoir accès à ceux-ci

Il est proposé par monsieur Mario Lemire

Et résolu à l'unanimité des conseiller(e)s présent(e)s:

D'envoyer une résolution au fournisseur de service autorisant monsieur Simon Lauzière, maire suppléant ou Madame Marie Andrée Auger à débloquent les comptes courriels.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

051-02-2022 5.5 POSTE DE MAIRE VACANT / ÉLECTION À VENIR

Considérant que le poste de maire est vacant.

Il est proposé par monsieur Douglas Beard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité publie un avis de poste vacant à la mairie mentionnant aussi qu'un avis de processus d'élection sera publié prochainement.

Adopté

6 SÉCURITÉ INCENDIE

6.1 RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE

Dépôt du rapport pour le mois de janvier

7 TRAVAUX PUBLIC

7.1 RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLIC

Dépôt des rapports pour les mois de décembre et janvier

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 RAPPORT MENSUEL D'ENFOUISSEMENT VS RECYCLAGE

Reporté car nous n'avons pas le rapport

052-02-2022 8.2 VIDANGE FOSSES SEPTIQUE ENVIRO 5

Octroi du contrat / vidange des fosses septiques 2022

Attendu qu'une demande d'appel d'offre pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2022 a été déposée sur invitation en 2020;

Considérant que l'ouverture des offres a eu lieu en visioconférence le jeudi 29 octobre 2020 à 10h10, heure cellulaire de la directrice générale;

Considérant qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre de service pour la vidange des fosses septiques pour les années 2021 et 2022;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Il est proposé par monsieur Jean-François De Plaen

Et résolu à l'unanimité des conseiller(e)s présent(e)s,

Que la soumission de **Enviro-5** pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2022 au montant de 23 221.25 \$ incluant les taxes applicables au **Québec**, soit acceptée telle que présenté.

Référence :

Résolution de 2020 – pour année 2021 mais le devis a été signé pour 2 ans par **Enviro-5**

689-11-2020

7.8. Octroi du contrat / vidange des fosses septiques 2021

Attendu qu'une demande d'appel d'offre pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2021 a été déposée sur seao; considérant que l'ouverture des offres a eu lieu en visioconférence le jeudi 29 octobre 2020 à 10 :10, heure cellulaire de la directrice générale;

Considérant qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre de service pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2021;

Il est proposé par monsieur Douglas Beard

Appuyé par madame Suzanne Dandurand

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

Que la soumission de **Enviro 5** pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2021 au montant de 23 221.25 \$ incluant les taxes applicables au Québec, soit acceptée telle que présenté.

Adopté

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS - INSPECTION EN BÂTIMENT

Dépôt du rapport pour le mois de janvier du service en bâtiment.

053-02-2022 9.2 DEMANDE DE CHANGEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 547-10-2021 - 54, ROUTE 243;

Considérant une demande de citoyen, il serait d'avis de commencer la démarche pour faire un nouveau règlement PPCMOI et d'en avvertir le demandeur.

Il est proposé par monsieur Mario Lemire

Et résolu à l'unanimité des conseiller(e)s présent(e)s,

D'autoriser madame Hélène Ménard d'entamer la démarche pour faire un nouveau règlement PPCMOI et d'en avvertir le demandeur.

Adopté



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

054-02-2022 9.3 DEMANDE DE CHANGEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 547-10-2021 – 1180, ROUTE 243;

Considérant la **non-recommandation** par le CCU pour la demande de changement de zonage.

Le conseil décide de ne pas aller de l'avant avec la demande de changement de zonage demandé par les propriétaires du lot suivant : 5740461.

C'est une zone résidentielle sensible.

Il est proposé par madame Marie Gauvin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

De ne pas appuyer la demande de changement au règlement de zonage 547-10-2021 – lot 5740461

Adopté

055-02-2022 9.4 CPTAQ RÉOLUTION # LOT 5739054

Attendu qu'une demande d'exploitation d'une sablière (agrandissement) a été déposée à la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey sur le lot : 5 739 054. Celle-ci permettra de poursuivre les travaux d'une première décision (412092);

Attendu qu'un chemin d'accès est existant et qu'un cours d'eau officiel circule près du site;

Attendu que la superficie demandée est de 7,593 ha sur une superficie totale de 47,2071 ha;

Attendu que la superficie de 7,593 ha comprend des aires non exploitées (boisée) et en partie exploitées;

Sur proposition de monsieur Douglas Beard

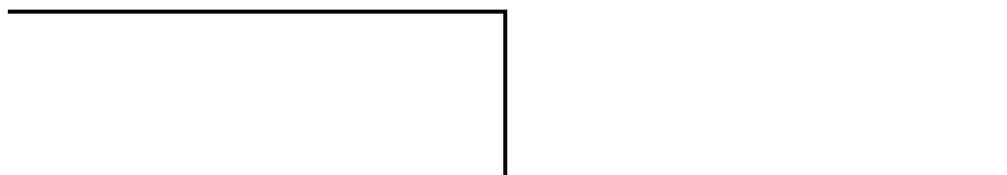
Il est résolu à l'unanimité des conseiller(e)s présent(e)s,

Que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey appuie la demande des entreprises O. Forcier (mandataire Béton Provincial INC.) Au près de la commission de protection du territoire agricole (CPTAQ);

Que la municipalité rappelle l'existence du cours d'eau et de l'importance de sa protection;

Que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à signer tout document donnant effet à cette résolution;

Adoptée





Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

10 LOISIRS ET CULTURE

056-02-2022 10.1 OUVERTURE DE LA PATINOIRE

Considérant que le gouvernement du Québec relâche certaines mesures sanitaires;

Il est proposé par monsieur Éric Provencher

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

Que la municipalité ouvre le vestiaire de la patinoire les vendredis soir et la fin de semaine.

Qu'elle procède à l'embauche de personnel pour le bon fonctionnement du vestiaire et la patinoire.

Adopté

11 SUJETS DIVERS

Prochaine réunion régulière, le 7 mars 2022 à 19 h30

12 RAPPORT DES ÉLUS

La conseillère madame Marie Gauvin nous a parlée du projet de l'école.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question a été déposée pour ce conseil

057-02-2022 14. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

Il est proposé par Monsieur Douglas Beard

Et résolu à l'unanimité des conseiller(e)s présent(e)s,

QUE la séance soit levée à 20h14

Adoptée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

M. Simon Lauzière
Maire suppléant

Marie Andrée Auger
Directrice générale et greffière
trésorière par intérim

Je, Simon Lauzière, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Saint-Félix-de-Kingsey, le 7 mars 2022

--